



Utilisation du foyer

Liste des pièces à joindre

➤ Pour toute demande sont obligatoires :

- un **justificatif de domicile ou de propriété** sur la commune
- une **attestation de contrat d'assurances** pour **responsabilité locative** (pour l'ensemble des risques suivants : incendies, explosions, dommages électriques, dégâts des eaux, vols, bris de glace, vandalisme, destruction, dégradation et détérioration) et **responsabilité civile**.
- un **chèque de caution de 600 € à l'ordre du Trésor Public** non encaissé